

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions : 1^{re} page: 5 fr. la ligne ; 2^e page: 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LAGROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an 10 fr. ; France et Etranger, 12 fr.

Un Etat juif est une chimère

Il y a quelques jours une délégation de notables Juifs de Constantine se présentait à la préfecture de cette ville pour y remettre au préfet la déclaration, ci-après, dans laquelle il est dit qu'un état juif est une chimère !

Alors, que signifient toutes ces manifestations sionistes qui se produisent en Tunisie et qui, à la longue, si on n'y prend garde, finiront par énerver l'opinion publique qui ignore le but poursuivi et croit y voir la poursuite de la reconstitution du royaume d'Israël et se demande pourquoi tous ces zélés propagandistes ne préchent pas d'exemple en allant s'installer en Palestine alors qu'il s'agit surtout de recueillir des fonds ; ces manifestations pourraient à la longue, provoquer des incidents qu'il faut éviter coûte que coûte.

Comment le devoir de tout gouvernement c'est prévoir, il lui appartient de prendre telles mesures qu'il jugera utiles pour la tranquillité du pays dont nous avons tant besoin en ces temps de crise grave.

On nous dit bien que le sionisme n'est pas autre chose qu'un appel à la bourse des coreligionnaires de tout l'univers, en faveur de la reconstitution de la patrie, perdue et retrouvée (?) en faveur des malheureux immigrants de Palestine qui arrivent dépenaillés, sans sou ni maille et qu'il faut aider comme on aide le naufragé échoué sur le rivage.

Parfait, mais encore une fois et comme nous le disons plus haut, ces appels répétés à la bourse peuvent être faits sans ces manifestations bruyantes continuelles qui finissent par énerver et pourraient amener de regrettables conflits. Ne les provoquons donc pas et tout sera pour le mieux dans la meilleure des Tunisies comme en Algérie.

Au nom de la population israélite, si profondément attachée à la France et à la République, qu'elle confond dans la même affection, et toujours prête à faire les plus grands sacrifices dans l'intérêt de la Concorde Civile et de la paix sociale, nous venons attirer respectueusement votre attention sur les dangers d'une campagne haineuse et pleine d'équivoque, qui s'efforce, en se couvrant d'un masque patriotique, d'entraîner le pays aux pires aventures.

Sans nous exagérer l'importance d'un mouvement qui coïncide singulièrement avec le déclin des idées libérales et dont la renaissance brutale est un défi à la Raison et une insulte à la mémoire de nos morts, nous considérons comme un devoir impérieux d'en signaler aux Pouvoirs Publics les conséquences graves, autant pour dégager notre responsabilité dans les événements qui pourraient survenir, que pour sauvegarder le bon renom et l'autorité morale de la France dans le monde...

Les Juifs Français, encore qu'ils soient injustement et odieusement attaqués par une presse inféodée à la réaction, ne songent nullement à préconiser ou à suggérer des mesures restrictives de la liberté de pensée et d'écriture. Ils n'entendent pas entraver la diffusion des idées généreuses saines et désintéressées, dans un but d'intérêt social ou national. Ils ne redoutent pas le libre exercice du droit de critique et de contrôle sur les événements et sur des faits particuliers, précis et concrets, droit qu'ils estiment utile et nécessaire dans une démocratie. Mais ils sont excédés d'être perpétuellement la seule minorité ethnique et religieuse qui doivent assurer l'écrasante responsabilité de tous les maux dont le monde est affligé...

Que l'on accuse des financiers inter-

nationaux (appartenant au surplus à toutes les confessions) de former le machiavélique dessein de nous arracher les fruits de la victoire de nos soldats, il serait excessif de vouloir imposer aux Juifs Français une solidarité que leur patriotisme éprouvé et leur intérêt condamnent et que rien ne justifie, pas même le lien religieux...

Que des Juifs de la Russie tsariste ou de la Pologne cléricale, éternels errants et éternels persécutés, las d'une longue servitude et victimes douloureuses des pogroms sanglants, poursuivent encore la chimère d'un Etat juif, dans l'espoir d'y trouver un asile et un refuge, les Juifs Français plus sceptiques, ne cèdent pas au mirage, et, profondément attachés à leur pays d'adoption, ne rêvent pas d'une autre patrie et n'aspirent pas à une irréalisable domination universelle.

Comment expliquer le réveil soudain d'une phobie que la tourmente semblait avoir emportée dans son tourbillon, comme la tempête arrache les feuilles les plus solides aux arbres les mieux enracinés ? Y a-t-il, plus particulièrement en Algérie, opposition d'intérêts, au point de nous dresser en adversaires irréductibles les uns des autres ?

Dans l'ordre politique, nous nous sommes toujours estimés largement récompensés quand nous avons réussi à assurer, au prix quelquefois de notre sécurité, le triomphe des Républicains sincères, et utiles au pays...

Dans l'ordre économique, si, à un moment donné, l'on a pu dire que le commerce et l'industrie semblaient des branches réservées à notre activité, il n'en est pas moins vrai que les professions manuelles, l'agriculture, attirent un grand nombre d'entre nous, malgré les difficultés de toutes sortes auxquelles ils se sont heurtés...

Au point de vue social, nous voulons, de toute notre âme, plus de justice, de douceur et de bonté dans le monde. Nous sommes les propagandistes les plus zélés et les plus fervents de toutes les œuvres d'assistance et de prévoyance, et les revendications les plus hardies ne nous effraient pas, si elles ont pour base l'idée de Patrie...

Rien, par suite, ne paraît nous diviser et ceux-là assument une lourde responsabilité qui, pour la satisfaction de certains intérêts inavouables, cherchent à égarer l'opinion et à pousser les masses populaires aux plus tragiques aventures...

C'est à des solutions extrêmes que les manœuvres criminelles, que nous dénonçons à la conscience de tous les honnêtes gens, conduiraient infailliblement des âmes désespérées...

Et c'est au moment où le Pays a besoin de tous les concours pour se relever, où l'union des esprits et des cœurs est plus nécessaire que jamais pour surmonter les obstacles qui se dressent sur notre route que nos adversaires cherchent à soulever contre nous l'opinion, en usant de toutes les armes déloyales...

Les Juifs Français ont conscience d'avoir fait leur devoir pendant la guerre. Ils ne songent pas à s'en prévaloir, parce qu'ils ont le sentiment de n'avoir pas éteint la dette de reconnaissance qu'ils ont contractée envers la France, si grands qu'aient été leurs sacrifices. Malgré les tristesses de l'heure présente, ils gardent le souvenir émouvant de l'élan fraternel et généreux qui a animé tous les partis, toutes les confessions, toutes les catégories spéciales, et qui les a étroitement unis pour la défense du Pays...

Ils ne demandent ni privilèges, ni faveurs... Ils veulent la liberté dans l'ordre, l'égalité dans le devoir, la fraternité dans le sacrifice. Citoyens d'un grand pays qui a sauvé la civilisation et l'indépendance de toutes les minorités, ils ne réclament que le droit commun, rien que le droit commun, mais tout le droit commun...

Signé : Dr Attal, Conseiller général de Constantine; Narboni, Barkatz, Laloum Lellouche, Nahon, Sultani, Conseillers Municipaux; Elie Médioni, vice-président; Joseph Attali, membre de la Chambre de Commerce.

L'appel sera-t-il entendu ? Il faut l'espérer car nous avons mieux à faire en ce moment qu'à nous entredéchirer entre ci-

toyens qui avons tous fait notre devoir pendant les quatre années de guerre si meurtrière qui a couché quinze cent mille braves appartenant à toutes les confessions, à toutes les religions, même ceux qui n'en professent aucune.

BULLETIN

Les Services Economiques Indigènes

Notre ami, M. le sénateur Gallini, a publié trois articles dans les « Annales Coloniales » de Paris sur les Services Economiques Indigènes dont le budget a été supprimé à la dernière session de la Conférence Consultative malgré les efforts de notre ami M. Pierre Omessa pour empêcher cette faute.

Il a fait ressortir dans son brillant exposé que le parlement déciderait, en dernier ressort, à défaut du ministre compétent.

En attendant, les Services Economiques Indigènes vivent et il faut espérer qu'ils vivront toujours et nous ne craignons pas de dire que ce serait presque un crime de lèse-civilisation que de les supprimer. L'œuvre accomplie par M. Bériel est réellement remarquable.

Il s'est donné entièrement à elle, aussi le nombre de ses amis dans le monde indigène est si grand qu'on peut dire, sans exagération aucune, qu'il a tous les indigènes pour amis.

A côté des indigènes, à part quelques colons marocains, les autres colons apprécient les efforts faits en vue du relèvement entrepris qui ne peut qu'être profitable à la colonisation française par les services que rendent et que ne manqueront pas de rendre encore plus les sujets éduqués par les Services Economiques Indigènes.

M. le Résident Général lui-même a reconnu ces efforts et tenu en diverses circonstances à dire combien il appréciait l'œuvre et son directeur ; après cette flatteuse approbation, les Services Economiques n'ont rien à craindre, ils peuvent aller de l'avant et marquer les étapes en ayant toujours devant les yeux le but à atteindre.

NOS ÉCHOS

La loterie tunisienne

Nous avons reçu de M. Gueydan, l'éminent président de l'Union des Grandes Associations françaises de Tunisie, un éloquent appel en faveur de la loterie tunisienne dont le montant doit servir à élever un monument de la victoire sur l'une des places de Tunis et surtout venir en aide aux régions dévastées.

Un monument de la victoire ? le tenons-nous réellement aujourd'hui la victoire ? Ne vaudrait-il pas mieux venir en aide aux régions dévastées et ensuite penser les plaies si nombreuses des victimes de la guerre que nous coudoyons chaque jour dans les rues de Tunis ?

Quelle que soit la décision qui sera finalement adoptée nous sommes certain que la population répondra en masse à l'appel des promoteurs et qu'avant trois mois il n'y aura plus un seul billet à placer.

Infortunés boulangers

Cet hiver, à l'occasion de la réouverture de la boulangerie Wagner, qui devait nous livrer du pain avec 10 o/o de réduction sur le prix de la taxe l'un d'eux nous écrivit pour nous dire que les boulangers gagnaient tout juste leur vie alors qu'on les accusait de réaliser des fortunes !

Pourtant une boulangerie de l'avenue de Paris vient d'être vendue pour la somme rondelette de trois cent soixante-cinq mille francs environ, avec les frais de vente et les droits de mutation cela fait 420.000 francs environ.

Qui l'a achetée ? le boulanger même qui en était locataire depuis quatre ou cinq ans !

Cela prouve une chose : que le service chargé de cette branche du ravitaillement était mal fait. Nous n'avons jamais dit autre chose.

Puisqu'en tête de cet écho nous parlons de Wagner, nous ne comprenons pas qu'on l'ait autorisé à racheter son fonds et qu'ensuite on l'ait empêché de rouvrir sa boulangerie. On avait commis une gaffe, on l'a réparée par un coup de force.

Par la suite on a inséré une clause d'interdiction pour les sujets des puissances ennemies, c'est avant qu'on eût dû l'insérer. Wagner est parti, sa boulangerie a été rachetée et le séquestre a empêché la forte somme.

Sans être trop curieux nous voudrions savoir quelles sommes ont rapporté aux séquestres l'administration et la vente des biens ennemis et si ces sommes sont

entrées dans les caisses du trésor ou si elles leur ont été abandonnées généreusement venant faire double emploi avec leurs appointements. Elles ont été sans doute abandonnées.

La Tunisie est si riche, qu'elle peut bien se permettre ces largesses !

Nos glorieux morts

Le dernier « Duc d'Anmale » arrivé vendredi nous a ramené les corps de deux glorieux enfants tombés au champ d'honneur : Maurice Martz, fils de notre ami, directeur des stations hivernales du nord africain et de madame Martz née Livet et Jules Gauthier.

Nous saluons la dépouille de ces braves tombés pour la patrie.

Au B G

La « Voix des Cheminots » annonce que M. Thys, ingénieur, chef de la traction qui, dès le premier jour de son entrée en fonctions, sut si bien faire regretter son prédécesseur, M. Reboul, est appelé au siège à Paris.

Elle annonce la mise à la retraite de M. Champfort, inspecteur au service de la voie à Tunis, attaché à la compagnie depuis 38 ans.

Nous nous associons vivement aux regrets exprimés par notre confrère mais nous croyons savoir que c'est sur la demande même de l'intéressé que la mise à la retraite lui a été accordée pour aller occuper un emploi à l'Ouzenza où il se trouve depuis un mois.

Aux Services judiciaires

L'incident rapporté dans notre dernier numéro n'a pas dégénéré en conflit grave ce dont il faut se féliciter, car l'honorable directeur dès qu'il eut connaissance de notre écho s'empressa de faire appeler les magistrats qui se trouvaient au tribunal et leur déclara — aucune démarche n'ayant encore été faite auprès de M. le Secrétaire général Puaux — que « sa plume avait dépassé sa pensée ».

Très bien, par cette déclaration l'incident est donc clos mais nous nous permettons de demander à l'honorable directeur des Services judiciaires si sa plume avait dépassé sa pensée vis-à-vis de ce juge d'instruction qui intruisit, voici trois ou quatre ans, une affaire retentissante de meurtre commis à Menzel Temime.

Rappelons les faits.

Un assassinat avait été commis dans cette localité éloignée par un riche indigène qui avait abattu d'un coup de fusil un soupirant après la main de sa sœur, le meurtrier arrêté fut conduit à Nabeul à la disposition du caïd après une enquête bâclée à la hâte.

La famille de la victime trouvant trop sommaire l'information judiciaire chargea un avocat de Tunis qui obtint la nomination d'un juge d'instruction qui se rendit immédiatement à Nabeul.

Le magistrat obtint avec difficultés la remise du prisonnier par le khalifa chargé de l'intérim du caïdat, un sieur Habib el Hallem, actuellement à l'Enfida ; il le fit monter dans sa propre voiture pendant que l'escorte montait dans une autre avec un frère de l'assassin, inculpé lui aussi. Le magistrat et son prisonnier effectuèrent le trajet de Nabeul à Menzel Temime ensemble soit 45 kilomètres, pendant cinq heures d'horloge ; on pourrait presque dire comme une paire d'amis.

Arrivé à Menzel Temime le magistrat pensa qu'il ne pouvait plus se séparer de son prisonnier et le faire mettre en prison — une très laide et très sombre prison arabe — aussi ordonna-t-il qu'il resterait près de lui à l'hôtel de l'endroit tenu par la veuve Ratet pour l'avoir plus près de lui, pour ainsi dire sous la main ; le second inculpé bénéficia de la même mesure, le juge et ses prisonniers occupèrent les chambres n°s 1-8 et 9 pendant tout le séjour qui dura du 18 au 22 avril 1918.

Nous avons signalé ces faits qui restèrent sans sanction ; croyons-nous, contre le magistrat.

Le criminel bénéficia de la plus large indulgence et grâce à la brillante plaidoirie de son avocat M^e Dasconaguerre ne fut condamné qu'à la peine dérisoire de un an de prison, aujourd'hui purgée, pendant que le frère, la mère et la sœur bénéficiaient d'un large acquittement.

Si, en France, et même en Tunisie, des magistrats français s'étaient permis

Kracks retentissants

à Sousse et à Sfax

Plusieurs Kracks retentissants par l'importance des dépôts de bilan sont sur le point de se produire à Sousse et à Sfax.

Le premier en date est celui de M. Clément Yana, gros industriel de Sousse, membre de la Chambre mixte du centre, qui fut poursuivi pour spéculation sur les orges avec Triki et Elie Cattan mais dont les poursuites furent abandonnées après une expertise de M. Richard Nicolas, expert au tribunal de Tunis.

M. Clément Yana vient de déposer un bilan qui accuse un passif de cinq millions six cent mille francs !! une bagatelle !! il compte sur la bienveillance du tribunal pour obtenir le bénéfice de la loi sur le règlement transactionnel — peut-être l'a-t-il déjà obtenu ? — ou tout au moins la liquidation judiciaire. Mérite-t-il bien l'un ou l'autre ?

A Sousse, comme partout, il y a de mauvaises langues ; celles-ci prétendent que tous ces millions ne seraient pas volatilisés en spéculations hasardeuses et qu'en cherchant bien on pourrait peut-être faire des découvertes intéressantes. Ah ! les mauvaises, qui donc les fera taire ?

En tout cas, nous avons pu le juger nous-même, ce monsieur n'a pas l'air de s'en faire, il semble prendre la situation du bon côté, cela n'est pas étonnant, ce n'est pas son argent qui trinque mais celui de quelques établissements financiers !

En cherchant à le sauver, ceux-ci sauveront-ils quelque chose, c'est bien improbable car le ressort n'y sera plus, autant lui laisser faire la culbute et réaliser tout ce qui sera possible, même en faisant rendre gorge ceux que l'on nomme sans se gêner à Sousse et qui auraient profité de ses largesses et que l'on voit longeaient les murs, l'air inquiet, suant la peur, comme si la main du gendarme allait les saisir au collet. On les dirait figés sur place, faisant des efforts inouïs pour fuir le pays et ne le pouvant pas.

D'agir ainsi, ils ne seraient pas restés 24 heures en fonctions ; le magistrat tunisien a-t-il été destitué ? Nous parions tout ce que l'on voudra que sa carrière n'en a nullement souffert.

Dans la Garde beylicale

Le général Bouderbala, commandant de la Garde beylicale, vient de demander sa mise à la retraite bien gagnée après 40 ans de bons et loyaux services au service de la dynastie ; il est remplacé par le colonel Rachid Zaccaria, gendre de S. A. le Bey.

Décorations

Nous adressons nos plus vives félicitations à M. Jules Saurin, l'apôtre de la colonisation, qui vient d'être fait commandeur du mérite agricole et à notre sympathique confrère M. Malouquia reçu croix de chevalier de la Couronne d'Italie.

Dans les caïdats

Si Hassouna ben Mansour depuis de longues années khalifa d'Aïn-Draham, vient d'être nommé caïd d'Aïn-Draham en remplacement de Si Mohammed ben Abdallah récemment décédé.

Nos sincères félicitations.

Au... cercle de la Goulette

Devançant l'autorisation qui serait, paraît-il, promise, le cercle de la Goulette a ouvert ses portes samedi aux joueurs qui étaient fort nombreux autour du tapis vert grâce au raccollage en règle organisé par les tenanciers passés maîtres en l'art d'attirer les... pontes.

Et tout l'éché il en sera de même. le raccollage se produira autour et dans les grands cafés pour alimenter la partie pour le plus grand profit des trois ou quatre croupiers que M. le colonel Felici appellera des aigrefins, qui opèrent à Tunis, Korbous et aujourd'hui à la Goulette.

On nous affirme que le brave colonel qui devait assumer la présidence de ce « cercle » aurait donné sa démission avant d'entrer en fonctions. Nous l'en félicitons vivement.

Un décret ignoré...

de l'Administration !

La Tunisie Française a déniché dans l'arsenal de nos décrets, celui relatif à

la journée de travail en date du 15 juin 1910. Ce décret fixe à dix heures la journée de travail en Tunisie.

Nous nous demandons alors qu'elle est l'autorité, assez osée, qui a pu se permettre d'abroger le décret précité et d'instituer la journée de huit heures si onéreuse pour les finances publiques et pour le public ?

Puisqu'il existe un décret, la tâche de la Commission instituée pour la révision des tarifs de nos chemins de fer sera simplifiée du fait que le retour aux dix heures permettra une économie énorme des salaires qui viendra s'ajouter à l'économie du prix des charbons.

Sans revenir aux tarifs d'avant-guerre, puisqu'il y a le déficit à combler, on peut espérer, si la commission a bien le souci réel des intérêts du pays et non celui de quelques grosses sociétés minières et phosphatières une importante réduction, celle de 33 % qui se superpose sur le tarif primitif et ses augmentations.

La question de l'abaissement des tarifs de chemins de fer préoccupait aussi le Maroc. Elle a été débattue et réglée au dernier conseil de gouvernement tenu à Rabat le 6 juin courant sous la présidence du maréchal Lyautey, résident général, voici le communiqué passé à la presse :

« Réduction des tarifs des chemins de fer militaires. — La réduction des tarifs des chemins de fer militaires a été envisagée dès que la baisse du prix des combustibles s'est annoncée, c'est-à-dire, dès le mois de mars 1921, mais elle ne pouvait être appliquée qu'après l'épuisement des stocks déjà constitués.

Actuellement, les approvisionnements en charbon achetés au prix fort sont près d'être épuisés et le Conseil de réseau des chemins de fer militaires a décidé la mise en vigueur, à partir du 16 juin 1921, de tarifs généraux comportant en général, une réduction moyenne de 30 pour cent au moins sur les tarifs généraux actuels avec régime spécial pour les tarifs de céréales en retour ».

Nous espérons encore une fois que la Tunisie sera traitée comme le Maroc.

Tromperie sur le poids

Le tribunal correctionnel de Marseille, dans son audience du 9 courant, a condamné cinq commerçants charcutiers, marchands de beurre ou de fromages, à 15 jours de prison et à 50 francs d'amende chacun. Ils n'avaient pas compensé dans leurs pesées le poids du papier de pliage. Comme c'était un premier avertissement, le tribunal a appliqué, pour la prison, la loi de sursis à ces commerçants.

Si la police tunisienne voulait dresser des procès-verbaux à tous les commerçants de Tunisie qui n'agissent pas autrement que ceux de Marseille elle aurait des milliers de procès-verbaux à dresser en un seul jour.

Nécrologie

Nous avons appris avec tristesse la

mort de M. Mohamed ben Abdallah caïd d'Al-Drahah.

Nous prions sa famille d'agréer nos bien sincères condoléances.

Nomination
M. le lieutenant Bouzaiane, chevalier de la légion d'honneur vient d'être nommé kahia à Sbeitla.

Il ne pouvait être fait un meilleur choix et c'est la juste récompense des services rendus pendant la guerre par cet officier.

Tous nos compliments.

A St-Germain

M. Ferrucci, chef de gare de cette localité, qui assurait son service à la satisfaction générale du public vient d'être l'objet d'un avancement sérieux et mérité. Il est envoyé à Bou-Ficha où nous sommes sûr que les clients de la Compagnie n'auront qu'à se féliciter de sa nomination.

Nous le félicitons très sincèrement et très chaudement tout en regrettant de le voir quitter notre localité.

Une fête est projetée pour le 14 juillet, nous nous demandons si la date est bien choisie alors que ce jour-là la fête bat son plein à Tunis comme partout.

Une résurrection

Le *Petit Marocain* a reçu d'un fonctionnaire de la police, sous condition de ne pas dévoiler son nom, le mot suivant : « On a appris avec stupéfaction, dans la police, que le retour de M. Marzac au Maroc serait, en certains bureaux, considéré comme possible.

« Envoyé récemment en Syrie, M. Marzac n'a sans doute pas donné au général Gouraud les satisfactions qu'il espérait puisque celui-ci vient de télégraphier au Résident général à Rabat pour lui demander de reprendre M. Marzac au Maroc. On invoquerait des raisons de santé qui ne font illusion à personne, le Maroc n'étant ni plus sain, ni plus mal sain que la Syrie. M. Marzac est devenu plus rapidement impossible encore qu'au Maroc.

« S'il est exact qu'en certains bureaux on voit d'un œil favorable la réintégration de ce fonctionnaire, il sera bon qu'on se rende compte que les souvenirs laissés par lui font considérer son retour comme absolument indésirable non seulement par la population des villes qui l'ont connu, comme Marrakech et Casablanca, mais encore par le personnel de la police, M. Marzac commençait à être oublié, on ne comprendrait pas qu'il ressuscitât sous le prétexte qu'il a déplu en Syrie comme il avait déplu au Maroc.

« S'il est vrai qu'il lui faut un... *re-lugium peccatoris*, qu'il demande sa réintégration à son Administration d'origine, la Tunisie, car son retour ferait scandale ».

Merci du cadeau.

Pour la révision des tarifs des chemins de fer

Sur la proposition du directeur général des Travaux publics le Résident général vient d'instituer une commission

pour procéder à l'étude de la révision de la tarification actuellement en vigueur pour les transports par chemins de fer dans la Régence, ce que nous demandons il y a deux mois.

Il faut espérer que cette commission ne se bornera pas, comme paraît le demander un journal local, à la seule révision des tarifs concernant les exploitations minières et phosphatières qui ont élevé de quibus quelques mois des protestations véhémentes contre les derniers relèvements de tarifs surtout les Italiens de Kalaâ-Djerda, les moins qualifiés de tous. Ceux-ci trouvent que leurs bénéfices — dix millions nets avec le paiement des bénéfices de guerre supprimés aujourd'hui cela représente seize millions environ — ne sont pas encore suffisants pour leur permettre de supporter cette charge — qui est acquittée, entre parenthèse, par les acheteurs de phosphates — il faut donc espérer que la commission s'attachera aussi à la révision de tous les tarifs de grande et petite vitesse et des voyageurs en commençant par la suppression de cette taxe formidable de 33 pour cent qui vient se superposer sur les tarifs et les augmentations déjà énormes qui atteignent tous les transports de marchandises ou de voyageurs dont sont exempts précisément, les bénéficiaires !

Tous égaux devant l'impôt, ou sa suppression, doit être l'idée directrice de la commission.

Pour parvenir facilement à un abaissement général des tarifs point n'est besoin de chercher midi à quatorze heures, il suffit d'un peu de courage, de virilité, il suffit de revenir à la journée de dix heures. L'économie résultant de ces deux heures supplémentaires permettra le licenciement d'un nombreux personnel — surtout féminin, et trop grassement payé avec encore en plus la majoration du 33 pour cent et l'allocation de vie chère — pourquoi pas aussi la gyraldose — pour ne rien faire ou si peu à assurer le service téléphonique, un service qui revient bien cher, l'économie de ces deux heures permettra d'arriver à une solution de nature à donner satisfaction au public tout en ne lésant pas les intérêts généraux du pays qui sont intimement liés à ceux des compagnies de chemins de fer.

Nous demandons donc la réunion de la commission dans le plus bref délai possible.

Administration des Habous

AVIS

Il est donné avis au Public que le dimanche 26 juin 1921 à 10 heures du matin, il sera procédé au bureau des Habous à Mateur, à l'adjudication en vue de la location pour une période de dix ans à partir du 1^{er} octobre 1921 de la parcelle de terre dite « El Aouadi » sise dans l'henchir El Munchar aux Bèjzous caïdat de Mateur), d'une contenance approximative de 48 Ha 52.

Mise à prix 900 francs par an.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au bureau des enzels, à l'administration des Habous 55 rue de l'église à Tunis, ou au bureau des Habous à Mateur.

Kola Sport... stimule

Le lait concentré suisse **BERNA** est le plus riche en crème

C'est le plus cher mais le meilleur
Siège Social : 20, r. de la Bienfaisance, Paris
En vente dans toutes les bonnes maisons
Membre de l'Académie Française

PARIS-CADEAUX

TUNIS — 6, rue d'Italie — TUNIS
Téléphone 16.50

Argentorie — Cristallerie — Porcelaine
Grand Choix de Lustres

Chlorée du Nord

A la Belle Rouennaise

Agents dépositaires :
Boullier & Para
12, Rue Es-Sadikia — TUNIS

POUR VOS TRACTEURS POUR VOS AUTOS

N'employez que l'huile **Victorine** reconnue la meilleure, ayant fait ses preuves depuis 15 ans. **Comptoir Général des Produits Lubrifiants.**
Av. J.-Ferry - Tunis

Sempre Avanti

Voulez-vous avoir de la santé ?
Ne buvez que les sirops, liqueurs, limonades et vins de la Maison

G. BUX & PAVIA

12, Avenue Krantz — SOUSSE
GROS & DETAIL

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés

AGENCES DE TUNISIE :
TUNIS - BIZERTE - SFAX - SOUSSE
MONASTIR

Dépôts à vue et à échéance fixe
(TAUX AVANTAGEUX)

et toutes opérations de Banque
Location de compartiments de

COFFRES - FORTS

Délivrance de BONS DE LA DEFENSE NATIONALE rapportant des intérêts aux taux suivants :

à 1 mois 3.60 % - à 6 mois 4.50 %
à 3 mois 4.00 % - à 1 an 5.00 %

Maisons Recommandées

Grand Hôtel de France — Anneses : Buffet de la Gare et Hôtel du Centre — 11, de Lacroix, propriétaire — Soussé - Tunisie

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes — A. Comby, 5 et 7, rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face la Poste — Tunis

Importation-Exportation de tous produits — Mohamed Elamri, négociant, rue de France Soussé (Tunisie) — Adresse télégr. : Mohamed Elamri - Soussé.

Planos et Musique, 5, rue Es-Sadikia — Tunis
J. & A. BEMBARON Vente, échange et location de Planos.

JAMAIS rien ne vaudra MAUD
L'Eau et la Poudre de riz
MAUD EUVÉ, 70, Av. Gambetta, Hyères (Var).

Entreprise Générale des Travaux Electriques, A. Minard et Fils, ancien Accoutreux et Minard - 7, rue Léon-Roches, Tunis — réparations — Magnets — Toutes Machines Electriques Rebobinage — Remontement.

Droguerie de la Poste, — S. Attal, 15, rue d'Italie en face la Poste Tunis. — Produits photographiques, produits chimiques, etc.

D'années coloniales : Borg frères, 11, rue des Glaciers - Tunis — Maison de confiance vendant au détail au prix de gros — Produits de Premier choix.

Postaux, Dattes, Huiles et Confitures — J. Zeitoun, 2, rue d'Italie — Expéditions pour tous pays.

Les GALERIES PARISIENNES Alphonse Licari, pp^{te}, 1, Place Pichon - Soussé — Chapeaux - Chaussures - Confections - Bonneterie - Parfumerie des 1^{res} marques connues - Ateliers de Modes — Maison de toute confiance.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France - Tunis — Bruni frères et Cie, pp^{te}.

MANSOUR BEN GEMAA — Shyp Chandeler — Fournitures Générales pour la Marine - Sfax (Tunisie) — Maison fondée en 1900.

Grand Hôtel de France - Sfax — 1^{er} ordre — G. Viazzi, propriétaire — Eau courante dans toutes les chambres - Cuisine soignée - Service irréprochable.

Pharmacie Soemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis — Maison Française.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le D^r Caenod — Ire Clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, rue Zarkoun - Tunis.

Mercurerie Parisienne — Jacques Bismuth, 6 Av. de France - Tunis. — Hautes nouveautés. — Seul Dépôt du gant "Perrin", des parapluies "Reve" et parfumerie "Ary". — Fournitures complètes pour couturiers et corsetières.

Horlogerie - Bijouterie - Joaillerie - Spécialité de bijoux arabes — Maison LADISLAS, 4, avenue de France - Tunis.

Artifères — PAONESSA, père et fils, avenue Jules-Ferry - Tunis.

QUINCAILLERIE-FERRONNERIE — Fers Fontes - Aciers - Métaux — Fourniture Générale pour mines et entrepreneurs de travaux Publics - Articles de ménage - Eclairage et chauffage — Maurice Azerm, 11, rue d'Italie et 11, Rue Es-Sadikia — Entrepôts : rue Jean Le Vacher — Télégrammes : Azerm-Tunis Téléphone 8.43.

SEMPRE AVANTI — Brasserie de la Bourse S. Ancienne Brasserie Bellevue GIUSEPPE BUX, propriétaire - Soussé (Tunisie) — consommations de premier choix - Liqueurs de marque.

Le Gérant : E. LUVERNOIS
Imp. de la Renaissance - 11, r. Al-Djazira - Tunis

Raymond Valensi
INGÉNIEUR ARCHITECTE
22, rue de Russie — TUNIS
Immeubles de rentes
Constructions industrielles et rurales
Arrosage — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT - AFFAIRES - PROJETS
Dépôt de Machines Agricoles
41, Rue Al Djazira

VETEMENTS
J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS

PHARMACIE BLOCH
4, Avenue de France, et rue Al-Djazira
Léon BLOCH Fils
Pharmacien de 1^{re} classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'École Supér. d'Alger
Spécialités françaises et étrangères,
Optique médicale, Oxygène, sérums,
préparations et pansements stérilisés.
Service spécial d'expéditions immédiates.
Conditions avantageuses pour Sociétés,
Exploitations minières, agricoles, industrielles.
Téléphone 553

Chaux Hydraulique et Ciment

PAUL POTIN

DÉPOT : Rue de Turquie (Port)
BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia
Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lif)

Banque Franco-Tunisienne

de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots - Poste Français
AGENCE DE TUNIS
Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.

L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

C^{ie} Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

G^{de} DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros
Spécialité d'Amer et de Fernet Licari

Récompenses à plusieurs expositions et concours. Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 2900.

S^{te} F^{se} des Chaux et Ciments du Bou-Kornine

Société anonyme au capital de 100.000 fr.
USINE A HAMMAM-LIF (Téléph. 6)
Adresser Commandes et Correspondance aux bureaux :
77, Avenue de Carthage — TUNIS
(Téléphone 5.84)

- RESTAURANT DU JAPON -

G. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires
— 7, Rue Amilcar — TUNIS —

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie Cuisine Italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme au Capital de 125.000.000
Siège Social : ALGER — Siège Central : PARIS
Succursale de TUNIS : 13, Avenue de France

Agences de Tunisie : Béja, Bizerte, Bou-Arada, Ferryville, Gabès, Gaffour, Kairouan, Le Kei, Medjeh-el-Bab, Mahdia, Mateur, Nabeul, Sfax, Soussé, Souk-el-Khemis, Tabarka, Téboursouk.

Toutes opérations de Banque :
Dépôts de fonds à vue et à échéance fixe avec intérêts
Prêts hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables au maximum en 30 ans (avec faculté pour l'emprunteur de rembourser à toute époque par anticipation)

Pour tous renseignements s'adresser à la Succursale de TUNIS ou à ses agences de l'Intérieur.

L'Huile qui graisse le plus

« Vacuum Mobiloil »

Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS
Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale

POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE
Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000
Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence
Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX

Principales opérations
Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ;
Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissances — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Étranger

Office Français Immobilier et Commercial

« Assurances »
(17^{me} ANNÉE)
28, Rue d'Italie - TUNIS — Téléph. 18.96

Vous

qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à l'OFFICE FRANÇAIS.

Rien à payer

si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.

L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, actes sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines, assurances toutes branches.

Nos « PETITES ANNONCES » rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

Tracteurs Mac Cormick

Machines de Récolte OSBORNE disponibles à Tunis

Maison R. WALLUT & C^{ie}

(R. Wallut et G. Hofmann, associés) — Tunis

Banque de Tunisie

Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia
Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

B. BISMUTH
Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées
Fil de fer à fourrage 13-14-15
BUREAUX : 8, Rue Es-Sadikia
Entrepôt : Rue de Portugal prolongée — TUNIS (Tél. 1.68)